

## Les centres d'urgence

Hormis ces numéros d'appel, il convient aussi de connaître certains numéros qui permettent d'orienter certaines victimes vers des centres d'urgence plus spécifiques.

- **Les centres antipoison et de toxicovigilance** peuvent apporter une aide par téléphone au diagnostic, à la prise en charge et au traitement des intoxications. Des médecins y assurent une assistance permanente téléphonique gratuite (hormis le coût de l'appel) 24h sur 24 - 7j sur 7.

Concrètement, en cas d'accident lié à une intoxication, il faut appeler le centre antipoison (de préférence celui de votre région - 9 répartis sur l'ensemble du territoire) et/ou un médecin et/ou le Samu (15).

- **Les centres aigus de traitement de brûlés.** En France, 22 centres, dont 5 implantés dans les DOM-TOM, assurent la prise en charge spécifique des grands brûlés. Selon la gravité de la brûlure, consultez un médecin ou contactez immédiatement les services d'urgence (15, 18) ou le centre de brûlés le plus proche de votre domicile.

- **Les services d'urgence dédiés aux traumatismes de la main.**

Gelures, amputations, brûlures, morsures, piqûres mais aussi plaies sévères, plaies par injection (peinture, huile, vaccin animal...), doigt d'alliance arraché..., les accidents de la main sont souvent des urgences. La plupart des blessés présentent des lésions graves pouvant laisser des séquelles plus ou moins importantes (cicatrices, raideurs, douleurs, perte de sensibilité...).

En France, 59 centres spécialisés dans la prise en charge et le traitement des urgences de la main sont regroupés au sein de la Fédération européenne des services d'urgences de la main (Fesum).

En cas d'urgence appelez le **0 825 00 22 21** (n° indigo), pour accéder aux coordonnées des centres Fesum les plus proches de chez vous, rendez-vous sur [www.fesum.fr](http://www.fesum.fr) et acceptez la géolocalisation.

- **Le centre d'urgences des céphalées (migraines).** Situé à l'hôpital Lariboisière (AP-HP), ce centre, prend en charge chaque année près de 10 000 adultes souffrant de céphalées intenses et rebelles aux traitements ou inhabituelles. Il accueille le public du lundi au samedi de 8 h à 18 h. Tél. : 01 49 95 65 37.

## Plus d'infos

- Le portail de prévention des risques majeurs [www.risques.gouv.fr](http://www.risques.gouv.fr)
- Pour plus d'informations sur le suicide, les idées suicidaires, le mal-être ou la dépression [www.sos-amitie.org](http://www.sos-amitie.org) ; [www.suicide-ecoute.fr](http://www.suicide-ecoute.fr)
- Association Le Refuge qui agit contre l'isolement des jeunes : [www.le-refuge.org](http://www.le-refuge.org) ou contacter le **06 31 59 69 50** (24h/24 7j/7) ; SOS Dépression **08 92 70 12 38** (0,33 cts/min)
- Pour des informations dédiées à la prévention des accidents de la main et à la conduite à tenir en cas d'accidents [www.accidentsmain.fr](http://www.accidentsmain.fr) et [www.fesum.fr](http://www.fesum.fr)
- Le site de la Société Française d'étude et de traitement des brûlures (SFETB) [www.sfetb.org](http://www.sfetb.org) On y trouve notamment l'annuaire des centres aigus de traitement de brûlés.
- Le site de l'Association des centres antipoison et de toxicovigilance (CAPTV) [www.centres-antipoison.net](http://www.centres-antipoison.net) et aussi [www.securiteconso.org/coordonnees-centre-anti-poisson](http://www.securiteconso.org/coordonnees-centre-anti-poisson)
- Pour la sécurité au quotidien sous toutes ses formes, le site de la Commission de la sécurité des consommateurs [www.securiteconso.org](http://www.securiteconso.org). On y trouve des fiches de prévention « Risques, accidents & urgences » sur différentes thématiques : traumatismes oculaires, suffocation, inhalation et ingestion accidentelle, intoxications alimentaires, brûlures...
- Le site du Samu social de Paris [www.samusocial.paris.fr](http://www.samusocial.paris.fr)

[www.mnh-prevention.fr](http://www.mnh-prevention.fr)



Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social - 331, avenue d'Antibes - 45213 Montargis Cedex. La MNH et MNH Prévoyance sont deux mutuelles régies par les dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculées au répertoire SIRENE sous les numéros SIREN 775 606 361 pour la MNH et 484 436 811 pour MNH Prévoyance.



# LES NUMÉROS D'APPEL DES CENTRES D'URGENCE



Septembre 2016 - Crédit photo : Gettyimages - Fotolia



Incendie, accident de la route, accident domestique, agression, les situations d'urgence sont variées et pour la plupart imprévisibles. Lorsqu'elles surviennent, des services de secours dédiés peuvent être joints 24 heures sur 24 via plusieurs numéros d'urgence.

Chaque citoyen devrait les avoir en tête pour réagir au mieux dans ces circonstances où la rapidité d'intervention prévaut.

## Les numéros d'appel d'urgence et de premiers soins...

**Le 15 :** c'est le numéro du Samu (Service d'Aide Médicale Urgente) à contacter lorsqu'une situation de détresse vitale nécessite l'intervention d'une équipe médicale dans les meilleurs délais : besoin médical urgent, malaise, coma, hémorragie, douleur thoracique (infarctus possible), difficultés respiratoires (surtout si la personne est asthmatique ou cardiaque ou que cela se produit lors d'un repas), quand une personne ne respire plus, en présence d'un brûlé, en cas d'intoxication...



**Le 18 :** les sapeurs-pompiers. On les appelle pour leur signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes afin d'obtenir leur intervention au plus vite. Concrètement, ils sont sollicités en cas d'incendie, de fuite de gaz, d'effondrement, d'ensevelissement, de brûlure, d'électrocution et bien sûr lors d'accident de la route.



**Le 17 :** c'est le numéro de police secours à contacter en cas de violence, d'agression, de cambriolage ou de vol à l'arraché. Si les faits constatés ne nécessitent pas d'intervention immédiate, il convient de joindre le commissariat de police de sa ville.

**Le 112 :** Depuis plus de vingt ans déjà, le 112 est le numéro unique qui permet de contacter l'ensemble des services d'urgence (Samu, sapeurs-pompiers, police /gendarmerie) où que l'on soit dans l'Union européenne (UE). En situation d'urgence et à l'étranger, plus besoin donc de chercher l'équivalent du 15, du 17 ou du 18 !

Gratuit et disponible dans l'ensemble des 28 états membres de l'UE, il peut être composé à partir d'un téléphone fixe, portable (appel prioritaire même lorsque le réseau est saturé) pour signaler toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police.

Ce numéro ne remplace pas les numéros d'urgence nationaux existants sauf au Danemark, aux Pays-Bas, à Malte, en Estonie, en Finlande, en Suède ou encore en Roumanie qui les ont abandonnés au profit du 112.

**A noter :** depuis juillet 2011, le 112 a remplacé le 1616, ancien numéro pour le sauvetage en mer.

**Attention :** depuis la mer, c'est la VHF (canal 16) qui doit être privilégiée.



## Le 114

- Dernier-né des numéros d'urgence, le 114 s'adresse aux personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre (sourds malentendants, aphasiques, dysphasiques), victimes ou témoins d'une situation d'urgence (urgences «santé», «sécurité» ou de danger immédiat tels que incendie, inondation, gaz...) qui nécessite l'intervention des services de secours.
- Depuis 2011, ce numéro d'urgence national unique, gratuit, ouvert 7/7, 24h/24, est accessible, dans un premier temps, par fax ou SMS. Il ne reçoit pas les appels vocaux. Les fax et SMS émis vers le 114 arrivent au centre relais national où des professionnels traitent ensuite ces messages et contactent si besoin les services d'urgence compétents.
- Ce service devrait, dans un avenir proche, être accessible par e-mail, visioconférence, texte en temps réel, voix, etc.



## ... et autres numéros utiles en cas d'urgence

Le numéro national de Suicide écoute – Tél. : 01 45 39 40 00 (7j/7 – 24h/24).

Des bénévoles dûment formés tentent de venir en aide à toutes les personnes en détresse qui souhaitent mettre fin à leurs jours en les écoutant et en les aidant à exprimer leur mal de vivre.

**Le 3977 :** c'est le numéro national unique d'appel contre la maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées (ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 19 h (appel non surtaxé, hors éventuel surcoût de l'opérateur de téléphonie) qui propose en même temps un traitement local des situations. Mis en place en octobre 2012, ce numéro est destiné aux personnes âgées et aux personnes handicapées, victimes d'actes de maltraitance, aux témoins de situations de maltraitance, ainsi qu'aux personnes prenant soin d'une personne âgée ou handicapée et ayant des difficultés dans l'aide apportée.

**Le 3919 :** c'est le numéro de Violences Femmes Info (7 jours/7 de 9h à 22h jusqu'à 18h les VE et jours fériés - appel gratuit depuis un téléphone fixe ou mobile). Ce numéro d'écoute anonyme est destiné aux femmes victimes de violences (physiques, verbales ou psychologiques, à la maison ou au travail, et de toute nature, dont les violences sexuelles et/ou au sein du couple, les mariages forcés, les mutilations sexuelles, le harcèlement sexuel, ainsi qu'aux témoins de violences faites à des femmes. L'objectif est avant tout de les écouter, les informer et de les orienter si besoin vers les dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge les plus adaptés.. Mais en cas d'urgence, les victimes doivent appeler la police, la gendarmerie ou les pompiers.



**Le 115 :** la plateforme téléphonique du Samu social pour l'hébergement d'urgence. Le 115 est un numéro national départementalisé d'urgence et d'accueil des personnes sans abri. Il est gratuit et accessible 24h sur 24.